



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 24 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MIEUX RÉMUNÉRER LES AGRICULTEURS : QUELS LEVIERS POUR LE CONSOMMATEUR ?

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CONSULTATION OUVERTE À TOUS SUR L'APPLICATION AGORA

Le Gouvernement lance une nouvelle consultation en ligne sur les habitudes de consommation des Français et aux gestes qu'ils seraient prêts à faire pour une meilleure rémunération des agriculteurs. Cette consultation, sous forme de questionnaire sur l'application Agora, s'inscrit dans le cadre de la mission parlementaire qui évalue une potentielle évolution des lois EGAlim. Les consommateurs sont appelés à y participer jusqu'au 3 juin, via l'application [Agora](#).

INTERROGER LES FRANÇAIS SUR LEURS HABITUDES DE CONSOMMATION ET SUR LES ENJEUX DE RÉMUNÉRATION DES AGRICULTEURS

Les lois EGAlim ont placé les agriculteurs au cœur de la construction des prix afin de créer un lien direct entre leur coût de production et le prix payé en magasin. En dépit de résultats positifs, ces lois vont être adaptées afin de les rendre plus simples, plus efficaces et plus protectrices.

Question 3/8

La présence d'un label (Label rouge, Bio, AOP) sur un produit alimentaire vous rassure-t-elle quant à la rémunération de l'agriculteur ?

Oui, tout à fait

Oui, plutôt

Non, pas vraiment

Non, pas du tout



Passer cette question →

Préférences d'achat, avis sur les labels, transparence sur la rémunération des agriculteurs... À travers plusieurs questions, **les consommateurs sont interrogés sur leurs pratiques d'achat mais aussi sur leur capacité ou volonté à les faire évoluer pour une meilleure rémunération des agriculteurs.** Ils ont jusqu'au **3 juin prochain** pour y participer.

À partir des résultats de cette consultation, la mission parlementaire intégrera dans son rapport les contributions retenues. **Le Gouvernement retiendra ensuite les propositions de réforme des lois EGAlim qui lui semblent nécessaires pour garantir une rémunération plus juste des agriculteurs.**

Une seconde consultation, à destination uniquement des professionnels du secteur agricole, est également disponible :

« Rémunérer les agriculteurs et partager la valeur : quelle action des professionnels ? ». Elle

visé à recueillir l'avis et propositions des agriculteurs sur les enjeux liés à leur rémunération et au partage de la valeur.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE TÉLÉCHARGER L'APPLICATION AGORA ET DE RÉPONDRE À UNE VINGTAINÉ DE QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES OU À RÉPONSES LIBRES (5 A 10 MINUTES)

AGORA, UNE APPLICATION POUR FAIRE ENTENDRE SA VOIX EN QUELQUES CLICS



L'application AGORA permet à chaque Français de donner son avis et de poser des questions sur des sujets du quotidien. Elle permet de s'exprimer rapidement et simplement, d'être tenu informé des grandes étapes des prises de décisions et d'interpeller directement le Gouvernement pour ajouter de nouvelles thématiques à l'agenda gouvernemental.

L'application repose sur deux fonctionnalités complémentaires :

- Participer à des consultations proposées par les ministres afin de donner son avis en quelques clics, puis de suivre leur avancée au fil des mois. Chaque mois, de nouvelles thématiques seront abordées.
- Poser des questions au Gouvernement sur des sujets d'actualités. Chaque semaine, le ministre concerné ou le porte-parole du Gouvernement répond à la question qui aura reçu le plus de soutien sur l'application.

Contact Presse DITP :

presse.ditp@modernisation.gouv.fr

Caroline Marcel Orzechowski – Tél. : 06 40 67 33 62

Service de presse du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr